

Réf: Dossier N° 070681

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERAUDE COMMUNICATION » en abrégé « E.C »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX VALLONS, Lot
1704, Ilot 161

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE COMMUNICATION » en
abrégé « E.C »

Objet : - Travaux d'imprimerie sur tous supports
- Marquage et vente des gadgets publicitaires
- La Création graphique
- La confection d'enseignes publicitaires
- Communication digitale
- Organisation de séminaire d'entreprise et team
building
- Divers

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX VALLONS, Lot 1704, Ilot 161

Dirigeant(s) : Mme NOMBO EVELYNE EPSE DIABY (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00204 du 18/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01842/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

